

Délégation Départementale
de la Haute-Vienne

Pôle Santé Environnement

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE CUSSAC

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00121153	Commune	CUSSAC
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	lundi 15 juillet 2024 à 13h46
Installation	UDI 000742 VERGNOLAS	par :	HARIS OZBEK
Point de surveillance	0000003537 PM-VERGNOLAS-CUSSAC	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	20 LA MANIGNE	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	19,8 °C		25	
Chlore libre	1,0 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	1,0 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : B1C2 Code SISE de l'analyse : 00125687 Référence laboratoire : 24071505950601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<5,0 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	<0,3 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,2 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	207 µS/cm		de 200 à 1100	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00121153)

Teneur en chlore très élevée au point d'usage pouvant conférer à l'eau des goûts désagréables pour les usagers. Un autocontrôle des teneurs en chlore résiduel doit être effectué régulièrement. Les autres résultats sont conformes.

Limoges le 29 juillet 2024

Pour La Directrice de la Délégation
Départementale
Le Responsable du pôle santé
environnement



Clément DAIGNAN